

4^{ème} - 3^{ème} de l'enseignement agricole

MFR

MFR "Les Sources"



Statut

- Scolaire
- Possibilité de bourses d'études et aides du Ministère de l'Agriculture, du Conseil Régional

Admission

Etude du dossier scolaire et entretien de motivation avec le jeune et sa famille

Diplôme et attestations

- **DNB (Diplôme National du Brevet)**
 - validation du socle commun des connaissances, de compétences et de culture (8 compétences dans 5 domaines selon une échelle de référence).
 - épreuves terminales : 2 écrits et 1 oral
- Préparation à l'obtention de l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) 2^{ème} niveau, PSC1 (Prévention Secours Civique niveau 1), ASSN (Attestation Scolaire Savoir Nager)

Durée

- 2 ans après une classe de 5^{ème}
- **Alternance de périodes d'activités** dans différents milieux professionnels et de **périodes de formation** à la Maison Familiale Rurale

Objectifs

- **Poursuivre une formation générale**
Acquisition de connaissances basées sur le vécu en milieu socio-professionnel
Développement du goût d'apprendre
- **Découvrir le monde professionnel**
Participation aux activités et à la vie de l'entreprise
Accompagnement par les maîtres de stage
- **Déterminer son orientation**
Découverte et pratique de différents métiers lors des stages professionnels
- **S'épanouir dans un cadre éducatif**
Accompagnement individuel et vie de groupe

Contenu du cycle 4 "Approfondissement"

- **Enseignements disciplinaires**
Français - Langue vivante - Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique - Mathématiques
- Education Physique et Sportive - Education Socio Culturelle - Technique de l'Information et du Multimédia - Biologie-Ecologie - Physique-Chimie - Sciences et Techniques Professionnelles
- **Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)**
3 thèmes au choix de l'établissement (parmi 12)
- **Parcours**
Avenir - Citoyen - Culture - Santé
- **Accompagnement personnalisé**

Vers quels métiers ?

Dans les secteurs :

- Métiers de la nature
- Métiers de l'artisanat
- Métiers des services et de la vente
- Métiers de l'agriculture

Un tremplin pour

- Bac Professionnel } par la voie scolaire
- CAP, CAPa } ou l'apprentissage
- Seconde Générale et Technologique (voie scolaire)

Ces classes de 4^{ème} et 3^{ème} par alternance sont une aide essentielle pour les jeunes qui peuvent ainsi choisir, réfléchir et mûrir leur projet d'orientation.



Maison Familiale Rurale "Les Sources"
201 Chemin de Linières - LA MEIGNANNE - 49770 LONGUENÉE EN ANJOU
E-mail : mfr.la-meignanne@mfr.asso.fr • Tél. : 02 41 96 91 60
www.mfr-lameignanne.fr

RÉUSSIR
autrement

N°	Semaines		jours fériés	4ème	3ème 1	3ème 2	3ème 3	2nde SAPAT	1ère SAPAT	Term SAPAT	CAP AEPE	
35	Lundi 30 août 2021	au	Vendredi 3 septembre 2021			1			1	1		
36	Lundi 6 septembre 2021	au	Vendredi 10 septembre 2021	1	1	Stage		1	Stage	Stage		
37	Lundi 13 septembre 2021	au	Vendredi 17 septembre 2021	Stage	Stage			Stage	2		*	
38	Lundi 20 septembre 2021	au	Vendredi 24 septembre 2021	2		2		2		2	*	
39	Lundi 27 septembre 2021	au	Vendredi 1 octobre 2021	orientation	2	orientation	1		3	examen	*	
40	Lundi 4 octobre 2021	au	Vendredi 8 octobre 2021	3	orientation	3	2	3	SAPAT	3	*	
41	Lundi 11 octobre 2021	au	Vendredi 15 octobre 2021	4	3				4		*	
42	Lundi 18 octobre 2021	au	Vendredi 22 octobre 2021	N°1		4			5		*	
43	Lundi 25 octobre 2021	au	Vendredi 29 octobre 2021				3	4		4	*	
44	Lundi 1 novembre 2021	au	Vendredi 5 novembre 2021									
45	Lundi 8 novembre 2021	au	Vendredi 12 novembre 2021	Je		N°1	N°1	SAPAT			*	
46	Lundi 15 novembre 2021	au	Vendredi 19 novembre 2021		5	4			6	5	**	
47	Lundi 22 novembre 2021	au	Vendredi 26 novembre 2021			5	4	5			Séjour *	
48	Lundi 29 novembre 2021	au	Vendredi 3 décembre 2021		6	5			7	Allemagne	*	
49	Lundi 6 décembre 2021	au	Vendredi 10 décembre 2021			6		6		6	*	
50	Lundi 13 décembre 2021	au	Vendredi 17 décembre 2021		7	6			8		*	
51	Lundi 20 décembre 2021	au	Vendredi 24 décembre 2021									
52	Lundi 27 décembre 2021	au	Vendredi 31 décembre 2021									
1	Lundi 3 janvier 2022	au	Vendredi 7 janvier 2022		8	Stage	7		7		*	
2	Lundi 10 janvier 2022	au	Vendredi 14 janvier 2022		Stage	7	Stage	6		9	7	*
3	Lundi 17 janvier 2022	au	Vendredi 21 janvier 2022				8		8			*
4	Lundi 24 janvier 2022	au	Vendredi 28 janvier 2022		orientation	8			10	8	*	
5	Lundi 31 janvier 2022	au	Vendredi 4 février 2022			orientation	9	8	9		**	
6	Lundi 7 février 2022	au	Vendredi 11 février 2022		10	9	orientation			11	9	*
7	Lundi 14 février 2022	au	Vendredi 18 février 2022									
8	Lundi 21 février 2022	au	Vendredi 25 février 2022		N°2		10	9	10		10	*
9	Lundi 28 février 2022	au	Vendredi 4 mars 2022						Stage	12		*
10	Lundi 7 mars 2022	au	Vendredi 11 mars 2022			N°2	11	10	services	Stage	11	*
11	Lundi 14 mars 2022	au	Vendredi 18 mars 2022		12		N°2		11		12	*
12	Lundi 21 mars 2022	au	Vendredi 25 mars 2022			11			aux	13		*
13	Lundi 28 mars 2022	au	Vendredi 1 avril 2022				12		12	territoire	13	*
14	Lundi 4 avril 2022	au	Vendredi 8 avril 2022		13	12			persomes	14	Projet	*
15	Lundi 11 avril 2022	au	Vendredi 15 avril 2022			Stage	13	12		15	14	*
16	Lundi 18 avril 2022	au	Vendredi 22 avril 2022	Lu								
17	Lundi 25 avril 2022	au	Vendredi 29 avril 2022		14	13	Stage		13		15	*
18	Lundi 2 mai 2022	au	Vendredi 6 mai 2022		Stage		14	13	Stage	16	prof.	*
19	Lundi 9 mai 2022	au	Vendredi 13 mai 2022			14		14			16	*
20	Lundi 16 mai 2022	au	Vendredi 20 mai 2022		orientation	orientation	orientation		restauration			**
21	Lundi 23 mai 2022	au	Vendredi 27 mai 2022	Je	15		15		15		17	*
22	Lundi 30 mai 2022	au	Vendredi 3 juin 2022			15		15	collective	17		*
23	Lundi 6 juin 2022	au	Vendredi 10 juin 2022	Lu	N°3	N°3	N°3			18	18	
24	Lundi 13 juin 2022	au	Vendredi 17 juin 2022		16		16		16	Stage		
25	Lundi 20 juin 2022	au	Vendredi 24 juin 2022			16		16		tourisme		
26	Lundi 27 juin 2022	au	Vendredi 1 juillet 2022									
						17	17		17			

1,2,3,...,*
couleurs = différents lieux

Stage cuisine : semaine n°17
 Pour les élèves en classe de 3ème et de 2nde, les dates de votre stage cuisine sont individualisées et communiquées par mail.
 Ce stage cuisine se réalise à la place d'une semaine de stage principal

TOTAL HEURES DE COURS 4^{ème} ENSEIGNEMENT AGRICOLE

MATIERES	
Modules Généraux	
Français	56
Anglais	32
Histoire-Géographie	32
Education civique	10
Informatique	20
Éducation physique et sportive	48
Modules de Spécialités	
Éducation Socioculturelle	32
Modules Scientifiques	
Mathématiques	56
Biologie	24
Physique-Chimie	24
Modules Professionnels	
EPI - Le cadre de vie et le soin à l'enfant	114
EPI - Activité de loisirs	
EPI - Les matériaux	
EPI - Cadets de la Sécurité Civile (CSG)	
Autres Modules	
Études et corrections	84
Vie de groupe	28
Etude	16
Services	16
TOTAL HEURES DE COURS	592

TARIFS PENSION SCOLARITE 2021-2022

	FORMATIONS INITIALES			
	4 ^{ème} Enseignement Agricole		3 ^{ème} Enseignement Agricole	
Nbre de semaine de Formation	16 semaines		16 semaines	
Volume horaire	592 heures		592 heures	
Régime	<i>Pension</i>	<i>1/2 Pension</i>	<i>Pension</i>	<i>1/2 Pension</i>
Enseignement*	1 025 €	1 025 €	1 025 €	1 025 €
Restauration	318 €	211 €	318 €	211 €
Vie Résidentielle	467 €	338 €	467 €	338 €
Voyage d'étude**	100 €	100 €	100 €	100 €
Total	1 910 €	1 674 €	1 910 €	1 674 €
Total/ mois sur 10 mois	191,00 €	167,40 €	191,00 €	167,40 €
Frais de dossier (payable à l'inscription)	50 €	50 €	50 €	50 €
Adhésion à l'association (payable à l'inscription)	20 €	20 €	20 €	20 €

*Si vous avez 2 enfants en Maison Familiale, une remise de 10% est accordée sur le montant de la scolarité (enseignement) pour le second enfant

**Le coût du voyage d'étude est réparti sur 2 ans mais il se réalise en classe de 3^{ème}.
Pour un jeune qui arrive à la MFR en 3^{ème}, le voyage d'étude est de 200 €.

Ces tarifs pourront être réévalués (maximum 2%) au 1er septembre de chaque année scolaire par décision du Conseil d'administration



Transports scolaires journaliers

Avrillé Ardenne – MFR La Meignanne

Lundi

Aller : (Navette Irigo – Ligne 1)

Arrêt : - Avrillé / Ardenne : 8h50

- Montreuil-Juigné / Croix cadeau (Arrêt L34 Route du Plessis) : 8h55*

- La Meignanne / MFR Les Sources : 9h05

* Correspondance avec la ligne 1 AnjouBus (Angers – Châteaubriant) de 8h48

Retour : (Navette MFR)

Arrêt : - La Meignanne / MFR Les Sources : 18h

- Avrillé / Ardenne : 18h15

Mardi au Jeudi

Aller : (Navette MFR)

Arrêt : - Avrillé / Ardenne : 8h

- La Meignanne / MFR Les Sources : 8h15

Retour : (Navette MFR)

Arrêt : - La Meignanne / MFR Les Sources : 18h

- Avrillé / Ardenne: 18h15

Vendredi

Aller : (Navette MFR)

Arrêt : - Avrillé / Ardenne: 8h

- La Meignanne / MFR Les Sources : 8h15

Retour : (Navette Irigo – Ligne 1)

Arrêt : - La Meignanne / MFR Les Sources : 17h35

- Montreuil-Juigné / Croix cadeau (Arrêt L34 Route du Plessis) : 17h45*

- Avrillé / Ardenne : 17h55

* Correspondance avec la ligne 1 AnjouBus (Angers – Châteaubriant) de 17h58

Navette Irigo - Ligne 1



Navette MFR



DOCUMENTS OBLIGATOIRES A NOUS RETOURNER POUR CONSTITUER

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour les classes 4^{èmes} :

- La fiche de renseignement
- La copie de la carte nationale d'identité du jeune (recto-verso)
- L'extrait d'acte de naissance pour les élèves nés hors de France Métropole
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents + tous les enfants)
- Deux photos d'identité
- Les bulletins de notes de l'année scolaire 2020/2021
- L'autorisation d'hospitalisation
- La photocopie du carnet de santé : pages vaccinations
- La fiche d'autorisations concernant le jeune
- Le formulaire de recueil de consentement à la collecte et au traitement des données personnelles
- 1 exemplaire du contrat financier signé (*à remplir : nom élève-responsable légal, choix interne-demi-pensionnaire, choix moyen de paiement prélèvement-chèque-espèce, engagement respectif des parties, date-signature*)
- Le règlement de 20 € qui correspond à l'adhésion à l'association
- Le règlement de 50 € qui correspond aux frais de dossier
- Un mandat de prélèvement bancaire (*pour des règlements par prélèvement automatique*)
- Un RIB (*pour les règlements par prélèvement automatique*)
- Un chèque de caution de 40 € pour les livres (*chèque qui ne sera pas encaissé et redonné en fin d'année si les livres sont rendus en état.*)
- Un chèque de 11 € pour l'abonnement 2021/2022 au Lien : magazine des Maisons Familiales Rurales (*facultatif*)
- L'attestation d'assurance (*à transmettre le jour de la réunion de rentrée*)

Pour les dossiers de demande de bourses : (*ils vous seront envoyés ultérieurement*)

- Le dossier de demande de bourses complété et signé ainsi que la procuration annuelle
- L'avis d'imposition ou de non-imposition de 2021 (sur les revenus de l'année 2020)
- 2 timbres au tarif en vigueur (lettre prioritaire)
- L'attestation CAF
- La photocopie trois derniers bulletins de salaires (si changement de situation)
- L'extrait de jugement de divorce (si nécessaire)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Renseignements élève

Nom : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable du jeune :

E-mail du jeune :

Nom des représentants légaux :

Classe 4^{ème} : option choisie Cadets Sécurité Civile (CSC) ⁽¹⁾ Oui Non

Régime choisi ⁽¹⁾ : Internat Demi-pension

Élève boursier l'année précédente ⁽¹⁾ (2020-2021) : Oui Non

Obtention de la bourse aux mérites l'année précédente ⁽¹⁾ : Oui Non

Demande de bourse 2021/2022 ⁽¹⁾ : Oui Non

Activités sportives pratiquées :

Dispense de sports ⁽¹⁾ : Oui Non
(si oui, produire un certificat médical)

N° INE de l'élève : L.V 1 :
(Cf. bulletin de notes ou contacter l'établissement actuel)

Scolarité antérieure

Année	Classe	Etablissement
2020-2021		
2019-2020		

Diplôme(s) obtenu(s) :
.....

Projet professionnel :
.....

Stage(s) effectué(s) :
.....

Date : Signature de l'élève majeur Signature du Responsable légal

(1) Cocher la case correspondante

Renseignements famille

Nom du père : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable :

Téléphone travail : E-mail ⁽²⁾ :

Profession :

=====

Nom de la mère : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable :

Téléphone travail : E-mail ⁽²⁾ :

Profession :

=====

Nom – Prénom des enfants	Date de naissance	Nom – Prénom des enfants	Date de naissance

Situation familiale ⁽¹⁾ : marié divorcé séparé
 célibataire pacsé veuf
 concubin monoparental vie maritale

Merci de joindre tout document pour justifier votre situation familiale (ex : jugement de divorce...)

=====

Coordonnées du représentant légal si autres que celles des parents :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Fax :

Portable : E-mail ⁽²⁾ :

(1) Cocher la case correspondante

(2) De nombreux courriers vous seront envoyés par e-mail

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

*Reussir Autrement
...par l'alternance*

Je soussigné,
(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise le Directeur de la Maison Familiale « Les Sources », ou un salarié sous son autorité, à faire donner à (nom de l'élève), les soins d'urgence, les anesthésies, les examens et à pratiquer toute intervention chirurgicale ou dentaire nécessités par son état, pendant la période des cours, ainsi qu'à l'occasion des autres activités : sessions, stages, voyages, au cours desquels il ou elle se trouve sous leur responsabilité.

Je laisse l'établissement libre de choisir le lieu d'hospitalisation (CHU d'Angers) et je le dégage de toute responsabilité,

OU

Clinique de votre choix : Tél :

Médecin traitant :

Informations utiles concernant la santé de votre jeune (allergies, problèmes de santé, régime alimentaire, suivi médical...) : Vaccinations : joindre la photocopie du carnet de santé

.....
.....

Personnes à prévenir immédiatement :
Pour tout changement nous en informer dans les plus brefs délais.

NOM Prénom : Tél :

NOM Prénom : Tél :

NOM Prénom : Tél :

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné,
(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise le Directeur de la Maison Familiale, ou un salarié sous son autorité, à sortir à mon fils / ma fille de l'hôpital ou de la clinique suite à une intervention chirurgicale, anesthésie et examens nécessités par son état pour l'année scolaire 2021-2022.

Signature du responsable légal,

Fait à

Le

Établissement de formation par alternance

201 chemin de Linières • 49770 La Meignanne
Tél. 02 41 96 91 60 • Fax 02 41 96 91 69 • mfr.lameignanne.fr • mfr.la.meignanne@mfr.asso.fr





AUTORISATIONS CONCERNANT LE JEUNE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Je soussigné :
 (Nom/prénom du représentant légal du jeune désigné ci-dessus).

Autorisation de droit à l'image

- Autorise l'utilisation de la photographie de mon enfant dans le cadre de la Maison Familiale.
- N'autorise pas l'utilisation de la photographie de mon enfant dans le cadre de la Maison Familiale.

Ces documents pourront être stockés, diffusés sur tout moyen existant ou qui existeront dans l'ensemble de la MFR.

Autorisation de sorties pédagogiques

- Autorise mon jeune à faire des sorties pédagogiques accompagnées par les moniteurs et/ou animateurs lors de la semaine de cours à la Maison Familiale et autorise l'équipe de la Maison familiale « Les Sources » à transporter mon jeune dans le cadre des activités organisées par la Maison Familiale (avec le minibus de la MFR).
- N'autorise pas mon jeune à faire des sorties pédagogiques lors de la semaine de cours à la Maison Familiale.

Autorisation d'échange par courriel

Dans le cadre du développement durable, la MFR propose aux familles de privilégier les échanges par courriel lorsque cela est possible (envois de conventions, plannings, devoirs, informations diverses...).

Les documents officiels (tels que les bulletins de notes...) seront adressés par courrier.

- Souhaite mettre en place les échanges par courriel pour l'année en cours et m'engage à consulter ma boîte mail régulièrement.

Adresse mail :

- Ne souhaite pas mettre en place les échanges par mail.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :



FORMULAIRE DE RECUEIL DE CONSENTEMENT A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

I. Identité – statut de la personne concernée par la collecte de données

NOM et Prénom : GUÉRIN Olivier
Statut au sein de la MFR : Directeur

II. Finalité du traitement

Ces données seront utilisées dans le but de :

- Inscription DRAAF, CFA, prescripteurs autres...
- Accompagnement à la mise en place du dossier de bourse
- Inscriptions aux examens
- Assurance stage (Groupama pour les dommages matériels pris en charge uniquement en fonction des horaires indiqués sur la convention de stage + MSA pour les dommages corporels)
- Mise en place du mode de paiement

III. Destinataires des données

Elles seront consultables par : M GUÉRIN Olivier, le Directeur
L'équipe pédagogique
L'équipe administrative

IV. Droits à la personne concernée

Conformément à la loi, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, effacer, les limiter en contactant Monsieur GUÉRIN, le Directeur de la MFR.

V. Durée de conservation des données

Les données collectées seront conservées pendant 3 ans après la scolarité.

Signatures

NOM Prénom de l'élève :

Je soussigné (le responsable légal de l'élève)
consent à la collecte des données personnelles et à leurs modalités de traitement évoquées ci-dessus.

Signature de la personne dont les données sont traitées :

Je soussigné Monsieur MIGNOT Jacky, Président de la MFR « Les Sources », m'engage à ce que ces données ne soient accessibles qu'aux destinataires mentionnés dans le présent document et exclusivement utilisées aux fins évoquées. Je m'engage également à garantir l'exercice de ces droits susmentionnés.

Fait à La Meignanne,
Pour l'année scolaire 2021/2022

Signature du Président de la MFR :
M MIGNOT Jacky



Inscription ou Réinscription

Classe de 4^{ème}

Nom prénom de l'élève : Interne

Le Représentant légal : Demi-pensionnaire

Tarifs

	Interne	Demi-Pension
Adhésion à l'association obligatoire (1 seule par famille)	20 €	20 €
Frais de dossier	50 €	50 €
Enseignement	1 025 €	1 025 €
Restauration	318 €	211 €
Vie Résidentielle	467 €	338 €
Voyage d'étude	100 €	100 €
TOTAL Interne	1 980 €	1 744 €

Une réduction de 10% sur les frais de scolarité (*enseignement*) est effectuée pour 2 enfants ou plus en MFR (sur présentation d'un certificat de scolarité)

Si vous avez d'autres enfants inscrits en Maison Familiale, indiquer leur nom, prénom et l'Etablissement où ils sont inscrits :

NOM – Prénom	Etablissement scolaire MFR

En cas de démission ou d'exclusion de la formation en cours d'année, le solde à payer par la famille sera calculé selon les conditions suivantes :

- l'adhésion et les frais de dossier sont dus en totalité.
- pour la scolarité :
 - en cas de démission tout trimestre commencé doit être payé
 - en cas d'exclusion les frais sont calculés au prorata des semaines de présence en cours
- pour la restauration et l'hébergement, les frais sont calculés au prorata des semaines de présence.
- Le voyage d'étude est dû en totalité.

En cas d'interruption, la date d'arrêt de formation correspond à la date de réception par la MFR du courrier envoyé par la famille mentionnant la fin de scolarisation du jeune.

En cas d'exclusion définitive, la date d'arrêt de formation correspond à la date de la commission de discipline.

Si l'élève s'inscrit en cours d'année, le montant des frais est convenu d'un commun accord entre les parties sur la base d'un prorata temporis.

Les bourses :

Après étude de vos ressources, un dossier de bourse pourra être établi si vous en exprimez le souhait.

L'avis concernant l'attribution ou non de bourses est connu en général fin novembre, début décembre. La somme accordée est ensuite directement versée à la Maison Familiale qui alors la déduit du montant de la pension – scolarité à payer.

Plan de paiement

Soit un total de : **1 910,00 € pour les internes (soit 191,00 €/mois sur 10 mois)**
 + 20 € d'adhésion à l'association et + 50 € de frais de dossier payables à l'inscription

Soit un total de : **1 674,00 € pour les demi-pensionnaires (soit 167,40 €/mois sur 10 mois)**
 + 20 € d'adhésion à l'association et + 50 € de frais de dossier payables à l'inscription

PLAN DE PAIEMENT

	Paiement en 10 versements	Montant Prévisionnel Internat	Montant Prévisionnel ½ Pension	Versement	Date
	Bourse Nationale				
	Adhésion	20,00 €	20,00 €		
	Frais de dossier	50,00 €	50,00 €		
1	Le 10/09/2021	191,00 €	167,40 €		
2	Le 10/10/2021	191,00 €	167,40 €		
3	Le 10/11/2021	191,00 €	167,40 €		
4	Le 10/12/2021	191,00 €	167,40 €		
5	Le 10/01/2022	191,00 €	167,40 €		
6	Le 10/02/2022	191,00 €	167,40 €		
7	Le 10/03/2022	191,00 €	167,40 €		
8	Le 10/04/2022	191,00 €	167,40 €		
9	Le 10/05/2022	191,00 €	167,40 €		
10	Le 10/06/2022	191,00 €	167,40 €		

Réalisation d'un Dossier de Bourses

- Oui
 Non

Moyen de paiement choisi

(cocher la formule choisie par prélèvement, par chèque, ou par espèce)

- Par prélèvement automatique le 10 de chaque mois – à partir du mois de Septembre 2021 jusqu'à Juin 2022 (montant révisable à la date d'attribution des bourses c'est-à-dire au 10/12/2021).
- Par chèque bancaire
- Par espèces

Engagement respectif des parties

➤ L'établissement s'engage expressément à fournir la prestation convenue dans les conditions fixées ci-dessus.

➤ Monsieur, Madame, (Nom, Prénom)

Parents de l'élève (Nom, Prénom) déclare(ent) inscrire le jeune désigné ci-dessus auprès de l'établissement et s'engage(ent) à régler l'intégralité des frais de Pension-Scolarité.

L'absence de paiement intégral dans le délai prévu entraînera de plein droit la facturation d'une clause pénale à hauteur de 15% de la somme impayée, avec un minimum de 20 euros.

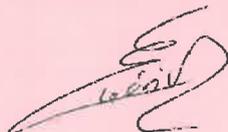
Fait à le (en double exemplaire, garder le 2^{ème})

Signatures (faire précéder de la mention « Lu et Approuvé »)

Le Directeur,
M. GUERIN Olivier

La Trésorière,
Mme PICOULIER Françoise

Le Représentant légal



PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

Les prélèvements automatiques seront effectués le 10 de chaque mois (de septembre à juin) de l'année scolaire 2021/2022.

Vous trouverez ci-dessous **un mandat de prélèvement SEPA** qui est à compléter (nom, prénom et adresse du débiteur, désignation du compte IBAN et BIC, date et signature) et à nous retourner signer dans le dossier d'inscription. Ce document doit être accompagné d'un **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal**. En l'absence d'un des documents cités ci-dessus, les prélèvements ne pourront en aucun cas être effectués.

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER MFR LES SOURCES 201 Chemin de Linières - La Meignanne 49770 LONGUENEE EN ANJOU	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA ICS : FR89ZZZ001124	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez MFR LES SOURCES, 49770 LONGUENEE EN ANJOU à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de MFR LES SOURCES, 49770 LONGUENEE EN ANJOU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence Unique du Mandat :		
NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER _____ IBAN _____ Numéro d'identification international du compte bancaire _____ BIC _____ Code international d'identification bancaire	
TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent / répétitif <input checked="" type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>		
Fait à : Le :	Signature :	
<i>Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque</i>		
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78.17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.		



Nécessaire à prévoir pour la rentrée 4ème

Reussir Autrement
...par l'alternance

Pour l'internat ...

- un drap housse, un drap plat ou duvet, une taie d'oreiller et une housse de couette
- une paire de claquettes et un peignoir (notamment pour accéder aux sanitaires)
- nécessaire de toilettes

Il serait souhaitable que ce nécessaire soit marqué

Pour la vie scolaire ...

- agrafeuse
- crayons de papier, taille-crayon, gomme
- crayons billes
- crayons de couleur, feutres fins
- règle graduée
- rapporteur, équerre, compas
- colle blanche, scotch, ciseaux
- 1 cahier de brouillon
- 9 grands cahiers 24x32 cm petits carreaux (90 pages)
- 2 grands cahiers 24x32 cm petits carreaux (180 pages)
- 1 grand classeur souple petits anneaux (dos 30 mm)
- 1 lot d'intercalaires 6 vues
- Papier canson (environ 20 feuilles)
- 1 chemise à rabat
- dictionnaire de poche français
- dictionnaire de poche français/anglais
- calculatrice scientifique niveau collège : conseillée Casio FX 92
ou si poursuite d'étude en Bac calculatrice : Casio graphique 35+ ou 25
- peinture en tube + 2 pinceaux (1 fin et 1 gros)
- une tenue de sport obligatoire : **2 paires de chaussures de sport de type « running »**
(1 paire pour l'intérieur et 1 paire pour l'extérieur), survêtement ou short, tee-shirt

- manuels scolaires prêtés par la Maison Familiale (chèque de caution demandé lors de l'inscription de votre jeune)